



COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Le CESER des Pays de la Loire a présenté le 13 février 2020, les quatre axes fondateurs des préconisations développées dans son étude « Comment faciliter l'accès à la formation professionnelle ? ». Retour sur une matinée riche en échanges.

TÉMOIGNAGES

Cinq personnes engagées dans un parcours de formation ont été suivies pendant six mois par des conseillers de la commission « Education - Formation tout au long de la vie - Métiers de demain ». Ces suivis de parcours ont permis de relever des inégalités, des freins et des leviers. Témoignage de trois d'entre elles qui ont vécu une rupture professionnelle non choisie, dans des cas de licenciement.



Peggy
50 ans
4 enfants
vie mobile
santé

Bénéficiaire du RSA. Peggy a été accompagnée tout au long de sa formation par une conseillère qui l'a aidée à bâtir un projet de formation d'auxiliaire ambulancière. Ce suivi lui a permis de construire un plan de formation, de le financer et d'avoir un soutien moral.

Frein principal : la sécurisation de son parcours, notamment sur le plan financier de façon à pouvoir envisager l'avenir.



Ouanassa
44 ans
Mariée, 3 enfants
Loire-Atlantique

En réorientation professionnelle suite à des problèmes de santé. Ouanassa a été accompagnée par une conseillère du CIDFF* qui a été son principal moteur. Elle lui a permis de se projeter et de se donner un nouvel objectif professionnel.

Frein principal : conciliation entre vie professionnelle et formation.



Philippe
53 ans
Océbulaire
Maine-et-Loire

Cadre supérieur en reconversion professionnelle. Philippe a bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi CEP* par une conseillère qui lui a permis de trouver les outils, la bonne formation diplômante ainsi qu'une aide au niveau de l'organisation et du financement.

Point négatif : pas de suivi par Pôle emploi. Il aurait souhaité bénéficier de conseils pour valider ses choix et ses décisions aux différentes phases de son parcours de formation.

*CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

*CEP : Conseil en Evolution Professionnelle



ALDO FOSCHIA,
Rapporteur de l'étude

La commission "Education - Formation tout au long de la vie - Métiers de demain" a organisé le 13 février 2020, un colloque "Comment faciliter l'accès à la formation professionnelle ?".

Plus de 100 professionnels et partenaires de l'accompagnement, de la formation professionnelle et de l'insertion ont participé à cet événement. L'objectif était de mettre en partage les préconisations du CESER permettant de faciliter l'accès de tous les publics à la formation professionnelle et de prioriser au cours de quatre ateliers collaboratifs, les actions à engager.

Les membres du bureau de la commission



JACQUES BORDRON,
Président



GÉRALDINE BÉALU,
Vice-présidente



ÉLÉONORE BLEUZEN,
Secrétaire



DES FREINS REPERÉS ET DES LEVIERS À EXPLORER

> LA SITUATION DES PERSONNES	> LA COMPLEXITÉ DES DÉMARCHES	> CONCILIATION VIE PERSONNELLE ET VIE PROFESSIONNELLE
Manque de confiance en soi, hésitations	Information inadaptée, difficile d'accès, mal ciblée	Eloignement géographique, mobilité difficile, manque de transport...
Savoirs de base insuffisants	Manque d'accompagnement	Problèmes de garde d'enfants
Manque de soutien de l'employeur	Démarches complexes, trop longues	Emplois du temps difficile à gérer
Peur de «retourner à l'école», peur du numérique	Incertitudes sur les financements	Manque de soutien du milieu familial

> DONNER ENVIE DE SE FORMER	> PERMETTRE DE FAIRE FACE À CERTAINES CONTRAINTES PERSONNELLES	> FACILITER LES DÉMARCHES POUR LES ENTREPRISES
Motiver	Permettre la mobilité	Cibler l'information
Garantir les savoirs fondamentaux	Concilier vie personnelle et départ en formation	Simplifier les démarches
Redonner confiance	Assouplir les horaires dans les structures de garde d'enfants	Accompagner en proximité et par la responsabilisation
Mettre en place des pédagogies innovantes	Compenser les frais de mobilité et de restauration (PASS)	Sécuriser les parcours et les financements
Mobiliser les employeurs		Innover dans la formation

QUATRE ATELIERS POUR PRIORISER LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Les participants ont travaillé au sein de quatre ateliers collaboratifs correspondant aux 4 axes des préconisations de l'étude. L'objectif était d'approfondir les préconisations du CESER et de choisir collectivement pour chacune d'elles ce qu'il faudrait prévoir pour qu'elles se mettent en place.



AXE 1 - HUMANISER L'ACCÈS À LA FORMATION



- 39%** #ACCOMPAGNER - Mettre en place des formations "accompagnateur de vie professionnelle"
- 34,2%** #PERSONNALISER - Créer la nuit de l'accompagnement en Pays de la Loire
- 14,6%** #PERSONNALISER - Étudier la création d'un fonds Régional d'aide à l'accompagnement formation
- 12,2%** #PERSONNALISER - Nommer des Développeurs Formation.

AXE 2 - RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT



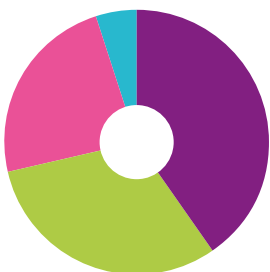
- 40%** #SÉCURISER - Renforcer l'accompagnement humain individualisé
- 26,7%** #SIMPLIFIER - Créer une appli pour géolocaliser tous les points de contact formation
- 24,4%** #SIMPLIFIER - Demander aux CAF et PMI d'intégrer dans les critères prioritaires le mode d'accueil d'enfants pour les demandes de parents partant en formation
- 8,9%** #PERSONNALISER - Valoriser les professionnels de l'accompagnement.

AXE 3 - S'ADAPTER AUX BESOINS



- 32,5%** #FINANCER - Mettre en place un chéquier Mobilité, Restauration, Hébergement, Modes d'accueil
- 30%** #FINANCER - Garantir une indemnisation continue en cours de formation pour les demandeurs d'emplois non indemnisés
- 20%** #MOBILITÉ - Adapter les cahiers des charges dans les appels d'offres pour favoriser la délocalisation des formations
- 17,5%** #MOBILITÉ - Proposer aux ligériens des formations itinérantes ou éphémères en complémentarité avec l'offre existante.

AXE 4 - VALORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE



- 40,4%** #ACCOMPAGNER - Mettre en place un dispositif d'aide pour former les managers à inciter les équipes à la formation
- 31%** #ANTICIPER - Permettre à chaque jeune d'être sensibilisé à la notion de formation tout au long de la vie dès l'enseignement secondaire
- 23,8%** #DONNER ENVIE - Lancer une campagne de communication grand public : saga video "Se former en Pays de la Loire"
- 4,8%** #ANTICIPER - Créer un guide, sous forme de bande dessinée, de la formation tout au long de la vie.



L'ACCOMPAGNEMENT, CLÉ DE LA RÉUSSITE DES PARCOURS DE FORMATION

Les participants au colloque se sont exprimés sur le levier prioritaire sur lequel il faudrait agir pour faciliter l'accès à la formation professionnelle, via leur smartphone. Majoritairement, **l'accompagnement** est le maître mot qui s'est affiché.



CONCLUSION

► « Dans le rapport *Comment s'exerceront les métiers de demain ?*, la commission avait relevé l'existence de nombreuses difficultés pour accéder à la formation. Force est de constater que malgré une réforme de la formation professionnelle tous les quatre ans, les inégalités pour y accéder perdurent et sont récurrentes :



► Jacques Bordron
et André Martin

les ouvriers ont deux fois moins de possibilité d'être formés que les cadres, les salariés des TPE et PME ont de moindres chances pour partir en formation, les femmes se forment moins que les hommes, et les difficultés sont plus importantes pour les personnes en situation de handicap ou senior. Or, la formation est cruciale pour se maintenir dans l'emploi et s'adapter aux évolutions des métiers. A travers son étude, le CESER a formulé 27 préconisations, dont 16 jugées priori-

taires pour faciliter l'accès à la formation professionnelle ». Jacques Bordron, Vice-président du CESER et Président de la Commission Éducation - Formation tout au long de la vie - Métiers de demain.

► « Le sujet de l'étude du CESER et ses préconisations sont d'autant plus importants qu'ils se situent dans le contexte de la nouvelle loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui bouleverse le paysage de la formation tant pour les particuliers que pour les entreprises ». Cette réforme donne à chacun la liberté de choisir sa formation mais ne résout pas la question de l'accompagnement et réinterroge les circuits de financement, les compétences et les interventions des différents acteurs. Au niveau des entreprises, cette loi est d'importance pour les TPE et PME qui n'ont pas toujours le temps ni les moyens de penser à la formation pour tous leurs salariés et notamment les moins qualifiés. À titre d'illustration, sur le volet accompagnement, la Région a mis en place dans les territoires, 11 opérateurs qui ont vocation à accompagner les entreprises dans le domaine de la formation et de l'évolution des compétences ». André Martin, Vice-président du Conseil régional et Président de la commission Emploi, apprentissage, formation professionnelle, orientation et insertion.

Le CESER est à la disposition des organisations et des acteurs de la formation professionnelle qui souhaitent une présentation de l'étude « Comment faciliter l'accès à la formation professionnelle ? ».

- Découvrir la vidéo de restitution du colloque
- Découvrir la vidéo « Paroles d'experts de la formation »
- ☰ Lire l'étude
« Comment faciliter l'accès à la formation professionnelle ? »
- ☰ Lire la synthèse de l'étude
« Comment faciliter l'accès à la formation professionnelle ? »

SUR WWW.CESER.PAYSDELALOIRE.FR